

PROVISOIRE

E/2003/SR.38
27 mars 2009

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Session de fond de 2003

COMPTE RENDU ANALYTIQUE PROVISOIRE DE LA 38ème SÉANCE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le mardi 17 juillet 2003, à midi

Président : Mme RASI (Finlande) (Vice-Présidente)

SOMMAIRE

Application des résolutions 50/227 et 52/12 b) de l'Assemblée générale

Application et suivi des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies (*suite*)

b) Examen et coordination de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 (*suite*)

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, une semaine au plus tard à compter de la date du présent document, au Groupe d'édition, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

GE.03-63273 (F) NY.07-34915 (F)

En l'absence de M. Rosenthal (Guatemala), M^{me} Rasi (Finlande), Vice-Présidente, prend la présidence.

La séance est ouverte à 12 h 20.

**Application des résolutions 50/227 et 52/12 b)
de l'Assemblée générale (point 8 de l'ordre du jour)
(E/2003/74)**

La Présidente appelle l'attention du Conseil sur le rapport du Secrétaire général relatif aux progrès réalisés dans l'application des conclusions concertées 2002/1 et des dispositions connexes de la résolution 50/227 (E/2003/74) de l'Assemblée générale. Elle considère que le Conseil souhaite prendre note de ce rapport.

Il en est ainsi décidé.

**Application et suivi des grandes conférences
et réunions au sommet organisées par les Nations
Unies (point 6 de l'ordre du jour) (suite)**

**b) Examen et coordination de la mise en œuvre
du Programme d'action en faveur des pays
les moins avancés pour la décennie 2001-2010
(suite) (A/58/86-E/2003/81; E/2003/L.15)**

M. Acharya (Népal), après avoir associé sa délégation à la déclaration de l'observateur du Maroc au nom du Groupe des 77 et de la Chine et de celle du représentant du Bénin au nom du groupe des pays les moins avancés (PMA), dit que le Secrétaire général a admis certains états de fait dans son rapport (A/58/86-E/2003/81) sur l'avancée de la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles pour les pays les moins avancés, qui, malgré les bénéfices annoncés de la mondialisation, continuent d'être victimes de la pauvreté et du sous-développement. La pénurie de ressources, les contraintes persistantes en matière de capacités et une foule d'autres difficultés continuent de faire obstacle au progrès.

Les trois quarts des pauvres du monde vivent dans des zones rurales et il est essentiel de chercher à les aider par la formulation de politiques. Il est impératif d'étendre l'éducation et les services de santé et d'inciter les populations pauvres à se lancer dans des activités économiques. Il conviendrait d'encourager vivement l'emploi rural et les activités rémunératrices par des microfinancements, un développement rural intégré et des activités ciblées génératrices de revenus.

Son gouvernement a procédé à des consultations à grande échelle avec les parties prenantes nationales pour élaborer son dixième Plan national, qui constitue également son Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté du pays (DSRP). Le Plan vise à réduire la pauvreté de 38 % à 30 % en cinq ans. Toutefois, sans l'environnement international favorable nécessaire, les efforts nationaux n'aboutiront à rien. Il conviendrait d'orienter l'aide, le commerce et l'allègement de la dette vers la promotion du développement et le progrès dans les PMA. Il est absolument indispensable d'accroître l'aide publique au développement (APD), et les pays développés devraient dès lors veiller à ce que 0,7 % de leur produit intérieur brut (PIB) soit réservé à cette fin.

Les organisations et autres institutions financières internationales devraient poursuivre leurs efforts pour contribuer à créer des capacités nationales, tandis que les initiatives en faveur de la réduction de la dette des PMA sont également bienvenues. Presque tous les PMA sont des partenaires commerciaux faibles au sein du système multilatéral d'échanges, et dès lors ils devraient avoir accès sans réserve aux marchés et au soutien nécessaire pour améliorer leurs capacités commerciales.

Les récentes discussions du Conseil ont mis l'accent sur la nécessité d'une plus grande cohérence et coordination entre les acteurs et les partenaires aux niveaux national, régional et international. Il est essentiel d'améliorer le niveau de responsabilité et de bonne gouvernance pour mettre en œuvre et soutenir les programmes de développement dans les PMA. Le Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement a un rôle important de plaidoyer et de travail de proximité à jouer au regard de la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles, et son bureau devrait être renforcé en conséquence.

M. Takana (Observateur du Soudan), après avoir associé sa délégation aux déclarations faites au nom du Groupe des 77 et de la Chine et du Groupe des PMA, dit que le Haut Représentant a fourni des données extrêmement précieuses sur la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles, et il espère qu'il sera possible à l'avenir d'incorporer ces données directement dans le rapport du Secrétaire général. Son gouvernement attend d'inclure des éléments du Programme de Bruxelles et des objectifs du Millénaire

pour le développement (OMD) dans ses politiques de réduction de la pauvreté. Les dépenses publiques pour la réduction de la pauvreté représentent désormais 30 % du budget national. Une stratégie ambitieuse sur 25 ans a été élaborée pour intégrer le Soudan dans l'économie mondiale et s'attaquer aux difficultés économiques et sociales du pays. Les catastrophes naturelles telles que la sécheresse et la désertification aggravent la pauvreté et font obstacle au développement, mais les efforts du Gouvernement en vue de résoudre ces problèmes ont été freinés par la pénurie de fonds et des capacités locales inadéquates. À l'échelon institutionnel, le Gouvernement a établi un forum de haut niveau impliquant le secteur privé et la société civile pour poursuivre le programme de travail en faveur des PMA, et un comité technique a été constitué pour en suivre les progrès.

Tous ces efforts n'aboutiront cependant à rien si les partenaires de développement du Soudan ne fournissent pas leur part d'efforts et ne s'engagent pas à résoudre des problèmes tels que la diminution de l'APD, les marchés réservés et l'allègement de la dette. Reconnaissant que la paix et la stabilité sont des conditions préalables au développement, son gouvernement a déployé des efforts considérables dans les négociations de paix avec le mouvement rebelle du pays. Enfin, il souhaite plaider en faveur de dispositions transitoires facilitées ou assouplies pour les pays qui sont retirés de la liste des PMA, c'est-à-dire avoir l'assurance que leurs économies ne seront pas pénalisées par leur changement de statut.

M^{me} Grindlay (Australie) dit que sa délégation souhaite faire une observation de caractère général sur le point 6 de l'ordre du jour. L'année précédente, elle avait demandé un moratoire sur les conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies. Le nombre excessif de processus spéciaux a surchargé le calendrier international et aggravé la faiblesse du Conseil. Une certaine lassitude des « réunions au sommet » s'installe, tant dans le public en général qu'au sein de nombreux gouvernements.

Ces derniers temps, un certain nombre d'initiatives de réforme ont amélioré le fonctionnement du Conseil et renforcé sa capacité à examiner les résultats des grandes conférences. Ses travaux sont définis plus clairement selon des thèmes, et le dialogue régulier avec les institutions de Bretton Woods a permis un examen de haut niveau plus ciblé sur des questions économiques et financières touchant au

développement mondial. Cependant, en dépit de ces changements, le Conseil doit maintenant jouer le rôle crucial qui lui a été assigné dans la Charte des Nations Unies. La raison en est d'une part qu'il a été éclipsé par ses commissions techniques très actives qui n'ont pas toujours l'expertise, le temps ou le mandat de coordonner les différents domaines. En outre elles ne peuvent pas donner d'orientations sur les questions politiques importantes situées en dehors de leur domaine de compétence. Le Conseil devrait dès lors agir de façon plus résolue en matière de coordination. De plus, l'agenda du Conseil nécessite une réorganisation radicale. L'élimination des questions communes et répétitives permettrait aux membres du Conseil de prêter une plus grande attention aux rapports des commissions techniques, assurant ainsi une efficacité et une précision accrues des indications du Conseil à ses organes subsidiaires. Trop de temps et trop d'énergie sont dépensés à examiner les questions de routine touchant à l'établissement des rapports, aux dépens d'une planification stratégique.

Ceci étant, c'est le Conseil, ou ses commissions techniques, qui est le plus capable de procéder à l'examen des grandes conférences des Nations Unies bien que, s'il y a lieu, le Conseil ou l'Assemblée générale puisse décider de procéder à ces examens à l'échelon ministériel. Cependant il est impératif d'éviter le calendrier ingérable que le Conseil s'est imposé ces dernières années.

M. Irumba (Ouganda) dit que le Programme d'action de Bruxelles est capital pour une croissance soutenue de l'économie des PMA et leur intégration dans l'économie mondiale. Cependant, si l'on veut y parvenir, toutes les parties doivent s'acquitter de leurs engagements. Les PMA doivent continuer à mettre en œuvre des réformes politiques tandis que les pays développés doivent s'engager à créer un environnement international favorable. Entre autres choses, cela signifie progresser dans le Cycle de Doha, parce que c'est en matière commerciale que les pays développés défendent leurs intérêts le plus âprement. Les subventions versées aux producteurs des pays développés et l'état déprimé des marchés mondiaux des produits de base sont deux des obstacles majeurs rencontrés dans le développement économique des PMA. De son côté, son gouvernement a intégré des éléments du Programme de Bruxelles dans son DSRP et centré ses efforts sur la prise en main des projets de

développement par le pays et la création de la capacité nationale.

M. Wada (Japon) dit que le rapport du Secrétaire général et les informations statistiques fournies par le Haut Représentant indiquent clairement ce qui doit être fait pour contribuer au développement des PMA, ce qui constitue une première étape du suivi du Programme d'action de Bruxelles. Ces efforts doivent être bien équilibrés afin d'apporter le soutien maximal. Sa délégation a noté quelques erreurs techniques dans les documents dont est saisi le Conseil; le Secrétariat devrait dès lors expliquer ses méthodes de façon plus précise. Il convient toutefois de noter que les erreurs n'amoinçissent pas la valeur globale des documents. Sa délégation espère que le sujet des PMA pourra être inclus dans le débat de haut niveau pour 2004.

M. Lied (Observateur de la Norvège) dit que depuis la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA, on a enregistré quelques développements positifs dans ces pays, mais que la croissance économique reste modeste dans la majorité d'entre eux, tandis que la paix et la sécurité sont toujours hors de portée pour beaucoup de ces pays. Le résultat le plus important issu de la Conférence a été le constat sans réserve que le développement est impossible sans que soient remplies certaines conditions internes de base. La communauté internationale peut fournir un environnement favorable à la croissance économique et au développement, mais la toute première responsabilité s'agissant de l'éradication de la pauvreté et du développement revient au gouvernement de chaque PMA.

Sa délégation soutient la majorité des recommandations présentées dans le rapport du Secrétaire général (A/58/86-E/2003/81) et demeure convaincue qu'avec la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles, les PMA seront en mesure de créer un environnement plus favorable aux investissements, au développement du secteur privé et aux transferts d'APD. La communauté internationale a réalisé quelques progrès en s'acquittant de ses engagements au titre du Programme d'action mais elle doit redoubler d'efforts pour réaliser les objectifs d'APD convenus, permettre aux PMA de tirer profit des nouveaux débouchés et délier l'aide au développement.

La communauté internationale et les PMA eux-mêmes doivent faire davantage si les pays concernés

doivent finir par quitter le groupe exclusif dans lequel ils se trouvent. Le Programme d'action ne peut pas être mis en œuvre isolément mais doit l'être en parallèle aux résultats de toutes les grandes conférences et réunions au sommet des dernières années d'une façon intégrée, car ces manifestations répondent de plus en plus à des questions étroitement liées.

M^{me} Wakana (Burundi) dit que, bien que la guerre civile ait retardé de 15 ans le progrès social et économique dans son pays, son gouvernement fait de gros efforts pour mettre en œuvre le Programme d'action de Bruxelles. Il est en cours de négociation d'un cessez-le-feu permanent et, en coopération avec la société civile et avec l'aide de la Banque mondiale, il a déjà préparé un DSRP provisoire. Il prépare également une nouvelle constitution et un nouveau code électoral, espérant la tenue d'élections générales d'ici la mi-mai 2004. Un ministère spécial a été établi pour lutter contre le VIH/sida tandis que plusieurs nouvelles campagnes de vaccination ont été lancées. Avec l'aide d'organisations non gouvernementales (ONG) et d'autres partenaires, le Gouvernement reconstruit des écoles, des centres de soins et des infrastructures d'approvisionnement en eau, tout en s'efforçant de combler le fossé numérique. Toujours avec l'aide de la Banque mondiale, il s'est engagé dans une série de travaux publics dans le cadre d'un programme de création d'emplois. Il examine également des moyens de diversifier la production agricole et industrielle, stimuler les investissements directs et élargir sa gamme de produits exportés. À l'échelon régional, il s'est engagé à rejoindre la zone de libre-échange du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA).

Les objectifs du Programme d'action ne seront pas réalisés sans la disponibilité de ressources financières internes et externes considérables. Son gouvernement a ainsi pris des mesures pour améliorer son administration fiscale et douanière afin d'accroître ses recettes et a organisé des tables rondes pour les donateurs, mais, malheureusement, les sommes promises par les donateurs n'ont pas été versées. Elle demande à la communauté internationale en général de soutenir son pays et au Conseil en particulier d'établir un groupe spécial pour le Burundi.

M. Dorji (Bhoutan) dit que le Haut Représentant doit être félicité de ses efforts sans relâche pour exercer son mandat et qu'il devrait disposer des ressources financières et humaines adaptées à cette fin. La décision de la majorité des organisations du système

des Nations Unies d'intégrer le Programme d'action de Bruxelles dans leurs programmes de travail est très positive.

Son gouvernement a incorporé tous les secteurs clefs du Programme dans son plan de développement actuel, dans lequel la première priorité est donnée au développement rural, avec une attention particulière pour les infrastructures rurales, la réforme agraire, l'augmentation des facilités de microcrédit, le développement du secteur privé et le renforcement des collectivités locales. À l'échelon national, des changements très importants ont été apportés dans les domaines politique, législatif et administratif. Des initiatives de libéralisation du commerce ont été lancées, et le Bhoutan est en voie d'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Son gouvernement accorde une haute priorité à la conduite de politiques de gestion budgétaire prudentes et à la protection de l'environnement. Le développement de son potentiel hydroélectrique considérable a accru de manière significative les recettes internes mais le Bhoutan continue à dépendre fortement du soutien de ses partenaires de développement, car son marché intérieur n'est pas assez important pour attirer suffisamment d'investissements étrangers directs (IED) et la capacité de son secteur privé est limitée. Dès lors il demande à ses partenaires de continuer à apporter leur soutien à son gouvernement dans ses efforts en vue d'assurer la mise en œuvre intégrale et sans retard du Programme d'action.

M^{me} Serwer (États-Unis d'Amérique) dit que son gouvernement s'acquitte des engagements qu'il a contractés lors de la troisième Conférence des Nations Unies relative aux PMA et qu'il soutient fermement la mise en œuvre coordonnée du Programme d'action de Bruxelles. La mise en œuvre du Programme d'action dépend d'abord et avant tout de stratégies énergiques de réduction de la pauvreté à élaborer avec toutes les parties prenantes, conformément aux meilleures pratiques adaptées aux besoins et aux capacités spécifiques de chaque pays. Le Bureau du Haut Représentant devrait être l'avocat des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement. L'une de ses missions principales est de surveiller l'intégration du Programme d'action dans les travaux du système des Nations Unies.

Le Programme d'action complète d'autres plans de développement internationaux. Sa mise en œuvre devrait traduire les principes de responsabilité nationale, de bonne gouvernance et d'efficacité de l'aide. Il conviendrait d'insister sur le commerce et sur le rôle des investissements privés et du secteur privé pour promouvoir le développement, ainsi qu'il a été souligné à Monterrey et à Doha. Les outils disponibles, tels que les DSRP, les indicateurs définis pour les objectifs de développement concertés à l'échelon international et les publications des banques de développement multilatérales d'indicateurs économiques et sociaux devraient être utilisés pour suivre les avancées.

À la création du Bureau du Haut Représentant, son gouvernement a exprimé ses préoccupations quant au fait que des confusions pouvaient exister au regard de son mandat, par comparaison avec les mandats du Département des affaires économiques et sociales (DAES) et du Bureau des PMA à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Elle s'inquiète également de la proposition d'établir un bureau spécial pour l'Afrique et de celle du Bureau du Haut Représentant de mettre en place un groupe chargé de travailler sur l'élaboration des politiques et sur la coordination et la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles. L'élaboration des politiques devrait se faire dans d'autres organisations des Nations Unies. Les entités chargées des questions des PMA devraient travailler à renforcer la coordination, éviter les répétitions inutiles et assurer la complémentarité de leurs activités. Toutefois elle se félicite que le Haut Représentant ait établi des relations de travail avec d'autres organisations multilatérales et favorisé des liens avec la société civile.

M. Mtesa (Observateur de la Zambie), après avoir félicité le Secrétaire général de son rapport (A/58/86-E/2003/81), dit que sa délégation soutient la déclaration du représentant du Bénin au nom des PMA. Son gouvernement est d'accord avec toutes les recommandations formulées dans le rapport du Secrétaire général. Ainsi que l'indique le rapport, il est très important que les PMA créent un bureau de coordination à l'échelon national pour la mise en œuvre du Programme de Bruxelles. Dès lors, son gouvernement a établi un bureau de cette nature au sein de son Ministère des finances et de la planification nationale. Toutefois, une assistance technique est

nécessaire en matière de renforcement des capacités, sous forme de formation du personnel et d'ateliers.

S'il se félicite de voir le Bureau du Haut Représentant prendre de l'importance avec le recrutement de nouveaux personnels qualifiés, il exhorte le Bureau à tenir compte de la question de la représentation géographique équitable dans le cadre du recrutement. Le fait que 34 des 49 pays les moins avancés soient africains devrait se retrouver dans l'équipe du Bureau.

En Zambie, comme dans beaucoup des pays les moins avancés, le niveau élevé de la dette et des paiements au titre du service de la dette ponctionnent les ressources destinées au développement et à l'élimination de la pauvreté. La charge de la dette continue à entraver la capacité de son pays à prendre sa place dans une économie mondialisée. Ainsi, son gouvernement demande à la communauté internationale de trouver une solution durable au problème de la dette. En effet, il faut espérer que les partenaires de développement, les ONG et le secteur privé joueront tous leur rôle dans la mise en œuvre du Programme d'action.

M. Seifu (Éthiopie), remerciant le Secrétaire général de son rapport et exprimant son soutien aux recommandations énoncées, dit que sa délégation souhaite s'associer à la déclaration de l'observateur du Maroc au nom du Groupe des 77 et de la Chine et à celle du représentant du Bénin au nom des PMA. Tous les indicateurs socioéconomiques révèlent que les PMA sont plongés dans une misère généralisée et qu'ils se trouvent dans une situation désastreuse. En conséquence, ils sont confrontés à une marginalisation croissante dans une économie de plus en plus planétaire. Leurs problèmes sont aggravés par le surendettement et par les recettes des exportations en chute constante à la suite de la baisse des produits de base. La transformation de leurs économies est une tâche décourageante.

Bien que la première responsabilité de la transformation des économies des PMA revient aux pays eux-mêmes, ils ne peuvent pas y parvenir seuls. Ainsi, réaliser l'objectif de réduction de la pauvreté de 50 % d'ici à 2015 demanderait un taux de croissance annuel du PIB de 7 % qui, de son côté, requiert une augmentation du taux investissements/PIB de 25 %. Compte tenu du faible niveau des revenus et dès lors des faibles niveaux d'épargne et d'investissement, les

PMA vont continuer à dépendre de l'aide extérieure. Partant, il demande aux partenaires de développement d'affecter davantage d'APD afin d'améliorer les mesures de réduction de la dette, faciliter les flux d'investissements étrangers directs (IED) et améliorer l'accès au marché. Il félicite tous ceux qui ont déjà réalisé des progrès dans cette direction et encourage les autres à faire de même. Les résultats de ces actions serviront également les intérêts des partenaires de développement eux-mêmes en empêchant le déclin social et économique ainsi que les bouleversements politiques connexes et les migrations massives qui auraient des répercussions inévitables sur le reste du monde, et également en leur offrant des destinations d'investissement et des possibilités d'accès au marché différentes.

S'agissant de minimiser les conséquences négatives du sous-développement et d'optimiser les bénéfices du développement, les pays industrialisés devraient former un vrai partenariat avec les PMA. À la suite d'un tel partenariat, les pays de l'Asie du Nord-Est ont été intégrés avec succès dans le système économique mondial. Ce qui est nécessaire pour créer un partenariat analogue avec les PMA est une volonté politique. Dès lors il prie instamment les partenaires de développement de traduire leurs engagements en actions.

L'Éthiopie s'est engagée à mettre en œuvre le Programme d'action de Bruxelles, dont les composantes ont été intégrées dans la Stratégie nationale de réduction de la pauvreté et du développement durable. Elle fera tout ce qui est en son pouvoir pour faire progresser la mise en œuvre du Programme.

M. Ahmad [Organisation mondiale du tourisme (OMT)] dit que la contribution du tourisme à la création de richesses, à la lutte contre la pauvreté et au développement durable peut être décisive dans les pays qui en ont le plus besoin. Jusqu'à présent, le tourisme n'a pas obtenu de rôle important dans la majorité des stratégies de réduction de la pauvreté élaborées par les organisations d'aide au développement. Toutefois, il s'agit là d'une omission; car le tourisme représente l'activité économique la plus importante et indiscutablement la plus diversifiée et la plus créative de toutes.

La montée remarquable et soutenue du tourisme sur les 50 dernières années justifie pleinement d'en

tenir compte. Le nombre d'entrées de touristes internationaux est passé de 25 millions en 1950 à 715 millions en 2002. Les recettes générées par ces entrées ont atteint 480 milliards des États-Unis en 2002, faisant du tourisme l'une des grandes catégories du commerce international.

Dans tous les pays en développement, le tourisme s'est révélé être une activité de main-d'œuvre importante qui ouvre des possibilités aux petites entreprises. Ses répercussions sont particulièrement sensibles dans les industries locales agricoles et de pêche, l'artisanat et même le secteur du bâtiment.

Au cours de la décennie précédente, la croissance annuelle des entrées de touristes a doublé dans les pays en développement, créant une croissance significative de leurs recettes liées au tourisme international. Le tourisme est devenu la source principale de rentrées de devises pour les 49 PMA après l'industrie pétrolière qui, de toute manière, se concentre dans seulement trois de ces pays.

Malheureusement toutefois, une grande partie du potentiel touristique de beaucoup de PMA demeure inexploitée en raison d'obstacles tels que l'absence d'infrastructures et de systèmes de communication, l'organisation insuffisante des services publics, le manque de compétence en matière de nouvelles technologies de l'information et de développement des ressources humaines. Considérant la vitesse à laquelle l'industrie touristique se développe dans le monde et le potentiel des pays en développement de manière générale, et des PMA en particulier, il est possible d'améliorer de manière substantielle les résultats obtenus.

S'agissant de garantir le succès à long terme, l'expansion du tourisme doit se faire dans le sens du développement durable. L'écotourisme, le sport et le tourisme culturel permettent de répondre à la soif des hommes d'aller à la découverte et de voyager sans conséquences insupportables.

Depuis la Conférence de Johannesburg, l'OMT a renforcé ses liens avec des institutions financières telles que la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement ainsi qu'avec l'Union européenne. Elle a récemment signé un accord avec la CNUCED pour mettre en œuvre l'Initiative pour le tourisme durable au service de l'élimination de la pauvreté. La transformation de l'OMT en une agence spécialisée des Nations Unies contribuerait au progrès

du tourisme dans les pays en développement et à la réalisation des objectifs du Programme d'action de Bruxelles.

M. Shihab (Observateur des Maldives) dit que sa délégation s'associe aux commentaires de l'observateur du Maroc au nom du Groupe des 77 et de la Chine et à la déclaration du représentant du Bénin en tant que coordonnateur des PMA. Il partage les préoccupations exprimées sur la piètre mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles. Les conditions doivent encore s'améliorer dans la grande majorité des PMA et, lorsqu'elles le sont, les pays sont confrontés à des reclassements qui signifient la perte soudaine de soutien et les laissent dans l'incapacité de surmonter leurs handicaps structurels encore en place. Seulement cinq pays ont réalisé l'objectif de 7 % de croissance du PIB et seulement neuf celui de parvenir à un rapport de 25 % investissements/PIB.

Bien que son taux de croissance ait diminué de moitié par rapport à l'objectif fixé par le Programme d'action, son pays reste confronté à la menace de reclassement. Son gouvernement attache toujours la plus grande importance à son plan de développement national centré sur le développement du secteur privé et à la promotion de la participation de la société civile aux efforts de développement. Toutefois il a des défis considérables à relever, tels que des faibles niveaux de compétence, des coûts de transport exorbitants et un tissu économique insuffisant. Des investissements lourds sont requis pour soutenir la viabilité de l'économie nationale et en particulier le secteur de la pêche dont dépend 65 % de la population. La perte du statut de PMA empêcherait totalement les Maldives de relever ces défis structurels et plongerait le pays dans une crise de la dette encore plus profonde. Il demande que les objectifs du Programme d'action soient respectés, même dans le cas de pays qui, à l'instar des Maldives, remplissent les conditions techniques pour être retirés de la liste des PMA.

M. Ouedraogo (Rural Reconstruction Nepal) dit que son organisation est un membre fondateur de l'Observatoire des PMA, un réseau d'ONG qui joue un rôle actif dans le suivi de la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles. À l'exception de quelques initiatives positives, les gouvernements des PMA et leurs partenaires de développement n'ont pas accordé une priorité suffisante au Programme d'action. Le Bureau de Haut Représentant devrait bénéficier de ressources supplémentaires pour pouvoir exercer son

mandat de manière plus efficace. Parallèlement, il conviendrait d'identifier une série de mesures urgentes en vue d'accélérer la mise en œuvre du Programme d'action. Elles devraient comprendre l'établissement d'une instance nationale de suivi dans chacun des PMA, la nomination d'un coordonnateur des PMA dans chaque pays donateur et la formation d'un vrai partenariat entre le gouvernement et la société civile dans les PMA.

L'Observatoire des PMA sera consolidé à tous les niveaux et les relations avec les autres institutions, donateurs et organisations seront renforcées. L'Observatoire a trois objectifs majeurs : faire connaître le Programme d'action de Bruxelles dans tous les PMA, mobiliser le soutien de la société civile dans le suivi de sa mise en œuvre et renforcer la capacité des acteurs de la société civile à travailler efficacement avec les gouvernements des PMA et les partenaires de développement.

M. Amehou (Bénin), animateur de la table ronde sur le thème « Dialogue avec la société civile – comment faire avancer la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles », organisée à Genève le 15 juillet 2003, rend compte des grandes conclusions de la séance. La Conférence de Bruxelles a été la troisième conférence en plusieurs décennies à se pencher sur les problèmes des PMA et toutefois, pendant ce temps, le nombre de PMA et de personnes vivant dans la pauvreté a continué à augmenter. Les gouvernements et les ONG doivent surmonter leur suspicion réciproque qui empêche le développement d'un partenariat efficace entre eux. Pour commencer, ils devraient centrer leur collaboration sur un petit nombre de questions telles que le VIH/sida.

Des violations graves des droits de l'homme se poursuivent dans un certain nombre de PMA, aggravées par les répercussions préjudiciables de la libéralisation forcée sur les droits des travailleurs. L'initiative des pays pauvres très endettés (PPTE) n'est pas suffisante pour réduire la charge de la dette des PMA qui continue à freiner le développement économique. Il faut renforcer l'assistance technique et financière pour permettre aux PMA de rester en phase avec les décisions adoptées par les conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies. Les ONG devraient réformer leur organisation et leur coordination afin d'améliorer leurs rapports annuels sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme d'action. Parallèlement, les pays

développés devraient s'efforcer de coordonner davantage leurs missions et programmes dans les PMA. Le jeune Observatoire des PMA mériterait d'être soutenu et de disposer des moyens d'aider les ONG à jouer un rôle plus efficace dans la mise en œuvre du Programme d'action.

M^{me} Acharya (Népal), animatrice de la table ronde sur le thème « Comment le système des Nations Unies peut-il soutenir le Programme d'action de Bruxelles en faveur des PMA à l'échelon national? », organisée le 15 juillet 2003 à Genève, rend compte des conclusions importantes de la séance. La première responsabilité au regard de la mise en œuvre du Programme d'action revient aux PMA eux-mêmes, avec le soutien de la communauté internationale. Les PMA sont encouragés à établir les mécanismes nationaux de suivi et de rapport prévus par le Programme d'action. Seulement neuf PMA sur un total de 49 ont contribué au premier rapport du Secrétaire général, ce qui met en évidence les difficultés auxquelles ils sont confrontés devant la multitude de programmes et de demandes venus du système des Nations Unies et de leurs partenaires de développement. Il conviendrait de leur fournir une assistance technique accrue pour leur permettre de développer des stratégies nationales cohérentes de mise en œuvre.

Il faudrait inverser la tendance à la baisse de l'APD et faire de l'aide au développement un soutien non lié et inconditionnel. Le système des Nations Unies peut y contribuer à travers l'amélioration de son rôle mobilisateur en attirant des capitaux des partenaires de développement. Dans le contexte de la pandémie de VIH/sida, la question des pertes du gouvernement devrait être traitée, ainsi que l'importance des soins et de la prévention, davantage discutée. S'agissant de bonne gouvernance, et avec la coopération des agences des Nations Unies, les gouvernements des PMA pourraient convenir d'établir un système d'évaluation par les pairs basé sur des indices de suivi du progrès. Si les PMA doivent rendre des comptes aux donateurs et prouver le bon usage des fonds obtenus, il conviendrait également d'établir un cadre pour suivre le progrès des engagements pris par les partenaires de développement. Enfin, les pays devraient avoir droit à une période de transition lorsqu'ils sont retirés de la liste des PMA.

La séance est levée à 13 h 55.